



2018

VOIE, CATÉNAIRES, SEG...

Équipement



DES MOYENS IMMÉDIATEMENT !

Les métiers de la voie, du SEG, de la signalisation mécanique et des caténaires sont au cœur de la fonction Equipement.

Ces dernières années, les évolutions en termes d'emploi ont été importantes avec comme causes principales, l'externalisation et la mise en concurrence des métiers.

Si la sous-traitance n'est pas nouvelle, ce phénomène a pris une ampleur considérable. En moins de 20 ans, le budget sous-traitance « travaux » a été multiplié par 4 et l'activité Voie représente une part importante de ces montants.

SNCF Réseau, pourtant donneur d'ordre, opère avec des moyens internes réduits au regard de la charge. Le maintien des compétences ne passera que par des recrutements en nombre.

L'écart en termes d'emploi entre avril 2017 et avril 2018 confirme que les effectifs « voie » et « caténaires » sont les plus impactés avec -198 agents voie et - 53 agents caténaires. Seule la signalisation progresse de 53 agents.

Si la Direction annonce vouloir maintenir en son sein des compétences et des savoir-faire, aujourd'hui c'est tout autre. Le transfert des savoirs et la formation sont mis à mal par le modèle de production.

L'état actuel du réseau (incidents, dégradations, nombre élevé de ralentissements, déraillements...) est le fruit de la politique de maintenance des années 1980 où le renouvellement des voies a été oublié au profit des lignes TGV.

Aujourd'hui, des moyens financiers sont engagés pour la régénération et la modernisation de lignes et ceci est à mettre au crédit de nos luttes menées tant à l'échelle nationale que dans les territoires.

Pourtant, face à cet imposant programme de travaux sur plusieurs années, la direction supprime à outrance des emplois à la voie pour justifier son recours à des entreprises privées.

Des évolutions dans le système d'organisation et de management de la production doivent être réalisées.

Cela passe par l'augmentation des effectifs avec des recrutements externes afin d'assumer la charge de maintenance, tant pour la maintenance corrective que pour l'astreinte et les travaux.

Pour la CGT, conserver en interne des équipes compétentes, suffisamment dimensionnées pour préserver et développer les connaissances, tout en faisant monter en compétences les équipes, c'est s'assurer d'une organisation de la production efficace en tout point.



Pour la CGT, la direction doit revenir à une politique de la formation qui soit offensive, de haut niveau et avec des centres de formation SNCF. Actuellement, l'outil formation n'est plus adapté. La formation des plus jeunes agents, le transfert des savoirs et l'utilisation des technologies liées aux métiers, sont bien trop lentement dispensés. Le manque de formateurs est également une des causes de cet état de fait.

Cependant, il apparaît que des solutions peuvent être trouvées pour remédier à ces retards. En effet, à l'exemple de ce qui a été fait sur Montpellier et suite à l'intervention de la CGT, l'astreinte s'effectue désormais en double avec un jeune agent, afin de pourvoir à sa formation, favorisant ainsi le transfert des compétences (SEG).

D'autre part, la ré-internalisation des charges doit être menée dès à présent et ceci à tous les niveaux et en premier lieu pour l'entretien courant.

Les actions menées localement ont permis de contrer les directions et de garder de la charge de travail.

La régénération du réseau ferré ne peut être mise plus en difficulté. Le manque chronique de cheminots dans les collectifs en est la première cause ! De l'exécution à l'encadrement, les cheminots sont confrontés au manque de moyens et de ressources. Ils rencontrent les pires difficultés pour organiser la moindre opération de maintenance.

Pour la CGT, le recrutement immédiat de 1 500 agents est nécessaire et justifié.

La sécurité des cheminots doit être également une priorité. L'augmentation du volume de travaux, l'éclatement de nos unités de production, ont considérablement modifié les modes d'intervention des cheminots de l'équipement.

Par des déplacements incessants, les agents n'ont plus les connaissances suffisantes des parcours sur lesquels ils sont amenés à travailler.

Pour la CGT, la sécurité est un des fondamentaux de notre profession. A ce titre, elle nécessite des moyens humains conséquents et formés et doit rester au centre des intérêts collectifs.

C'est en ce sens que la CGT exige l'arrêt du travail agent seul qui a conduit à des accidents graves et mortels.

L'interdiction du travail agent seul nécessitera obligatoirement une augmentation des effectifs en territoires avec des agents formés aux spécificités des parcours.

Sur ce sujet, la CGT a obtenu une première avancée en faisant acter, par la direction, l'interdiction du travail agent seul pour les interventions d'astreinte.

Je vote CGT pour :



- ▶ **L'embauche de 1 500 cheminots ;**
- ▶ **Le maintien de collectifs de travail dignes de ce nom. Des équipes d'astreinte adaptées en nombre ;**
- ▶ **Le comblement immédiat des postes vacants au cadre d'organisation ;**
- ▶ **Le renforcement du système de formation.**

**VOTER CGT, C'EST DÉFENDRE L'AVENIR
DE NOS MÉTIERS !**